



Comportement répétitif et menaçant de mon voisin — besoin de conseils

Par **soya0704**, le **06/11/2025** à **20:38**

Bonjour,

Je poste ici pour avoir des conseils sur une situation qui devient très pesante avec mon voisin du dessous. Je vais essayer de rester factuelle et claire.

Contexte général :

- J'habite ce logement depuis janvier 2021 (~4 ans et demi).
- Depuis mon arrivée, mon voisin tapait parfois au plafond quand il y avait du bruit (soirées, musique, allers-retours), ce qui est normal dans un immeuble. Quand cela arrivait, je réglais la situation immédiatement. Pendant plusieurs années, il n'y a jamais eu de plainte formelle de sa part ni d'autres voisins, et tout se passait bien.

Épisodes passés :

- Entre mars et août 2024, j'étais en couple avec un garçon qui mettait parfois la musique fort. Parfois, nous nous fâchions, et vu que les murs sont fins, le bruit pouvait se faire entendre. Je reconnais que pendant cette période, je n'étais peut-être pas très attentive au bruit, et il est légitime que mon voisin ou d'autres aient pu en avoir marre. Après cette période, je ne faisais plus de soirées et j'étais très attentive au calme.

Début des tensions sérieuses :

- Depuis juin 2025, mon voisin a commencé à se plaindre ponctuellement et à frapper au plafond. Au début, c'était rare et je répondais poliment.
- Depuis juillet 2025, les interactions sont devenues répétitives et plus agressives. Il adopte un ton menaçant, me reproche chaque petit bruit et tient des propos qui dépassent largement la question du bruit.

Pour information, je vais présenter ici les épisodes les plus marquants de ces interactions. Il y en a d'autres, mais ceux-ci sont vraiment les plus importants.

Épisodes récents :

- 1.Soirée avec amis / jeu dans le salon (mai?juin 2025)
 - J'ai reçu des amis pour une soirée où nous avons rigolé, joué dans le salon et mis un peu de musique.
 - Il est venu toquer et m'a dit que si la musique ne s'arrêtait pas et que le bruit continuait, il appellerait la police ou ferait intervenir quelqu'un.
 - Il a affirmé que "tous les voisins se plaignaient" et qu'il en avait marre. J'ai expliqué que je faisais attention et que c'était ponctuel, mais le ton est devenu agressif.

2. Rencontre d'apaisement avec ma belle-mère (août 2025)

- Avec ma belle-mère, je suis allée parler à mon voisin pour clarifier la situation et apaiser les tensions.
- Nous avons discuté calmement, chacun s'est excusé pour ses comportements passés.
- Nous avons échangé nos numéros pour faciliter la communication.
- J'ai expliqué que je ferais des efforts pour réduire le bruit et éviter les conflits. Après cette rencontre, tout semblait réglé et aucun problème n'était prévu à ce moment-là.

3. Soirée avec mon frère (octobre 2025)

- J'étais avec mon frère dans la cuisine, nous faisons à manger et parlions normalement.
- Il m'a envoyé un message pour dire que nous faisons trop de bruit. Je me suis excusée et nous avons continué à vivre normalement.

4. Soirée récente avec deux amis (mi-octobre / fin octobre 2025)

- J'ai reçu deux amis pour une soirée. Nous avons mis un peu de musique, fait quelques allers-retours et veillé à rester discrets. L'un des deux est reparti le soir même, et l'autre est resté dormir quelques jours.
- Après cette soirée, le voisin m'a accusée de "trafic" et a menacé de faire sortir mes invités, affirmant qu'il avait prévenu la propriétaire.
- À titre personnel, j'ai l'impression qu'il s'obsède un peu sur les personnes que je reçois. Ce comportement me paraît inquiétant et anormal.

Ce que je ressens :

- Je fais attention au bruit, je reste polie et respectueuse, mais ses accusations gratuites et son ton agressif me stressent énormément.
- Il affirme que "tous les voisins se plaignent", mais aucun autre voisin n'est jamais venu me parler, le syndic ne m'a jamais contactée, et mon propriétaire non plus. Je n'ai jamais reçu d'avertissement officiel ou de plainte formelle.

Merci d'avance pour vos conseils. Je veux simplement vivre sereinement chez moi, accueillir mes proches quand je le souhaite et respecter mes voisins.

Merci de vos réponses

Par **Marck.ESP**, le **06/11/2025 à 22:21**

Bienvenue et bonsoir

Vous comprendrez aisément que nous ne pouvons porter de jugement sur la base de votre seul récit.

Vous pourriez aller voir les autres voisins et recueillir leur témoignage. Vous saurez ainsi si votre accusateur affabule.

Un conflit comme celui ci peut faire l'objet d'une médiation. Contactez le propriétaire (si vous êtes locataire) : Expliquez la situation. Ils peuvent jouer un rôle de médiateur ou de rappel des règles (règlement de copropriété, tolérance pour les bruits normaux).

Sinon, vous pouvez faire appel à un médiateur de justice ou un conciliateur de justice. C'est une démarche gratuite qui aide les parties à trouver un terrain d'entente sans passer par le tribunal.

Par **Zénas Nomikos**, le **09/11/2025** à **17:58**

Bonjour,

juste à titre informatif et de repère juridique :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/droit-penal-troubles-sonores-environnants-30792.htm>

Sur le conciliateur de justice dont les services sont gratuits :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1736>

Bonne continuation.

Zénas